DIX VICTIMES D'UN INCENDIE A EDIMBOURG

Trois personnes ont péri dans les flammes, sept autres ont été blessées ou brûlées

Londres, 30. — Deux grands incendies ont éclaté aux premières heures du jour, à Edimbourg et à Sheffield.

A Edimbourg, le feu s'est déclaré dans un hôtel de la ville et, malgré les efforts des pompiers, trois personnes ont trouvé la mort dans les flammes, tandis que sept autres étaient transportées à l'hôpital, blessées ou brûlées plus ou moins grièvement.

A Sheffield, un incendie a presque entièrement détruit le Théâtre Royal au centre de la ville, l'alerte ayant été donnée trop tard pour que le sinistre pût être maîtrisé.

DES LETTRES DE TOLSTOI DÉCOUVERTES A MOSCOU

Berlin, 30. — On annonce de Moscou la découverte, dans des archives privées, de nouvelles lettres inédites de Tolstoi, dont deux notamment ont trait aux théories de Lombroso, qui fut, à deux reprises, l'hôte du maître de Jasnaya Poliana. Mais, tandis que la première en date de ces lettres exalte les théories du grand criminaliste, la seconde l'accuse de s'être laissé entraîner par une utopie dangereuse. Une autre lettre est adressée à Ibsen et a été retournée à l'envoyeur pour adresse inexacte.

UNE CAISSIÈRE D'HOTEL ATTAQUÉE PAR DES BANDITS A MARSEILLE

Marseille, 30. — Deux individus, revolver au poing, ont fait irruption dans le hall d'un hôtel. Ils se sont fait remettre par la caissière terrorisée le contenu de la caisse, soit 800 francs.

DES BANDITS MANDCHOUS MARCHENT SUR PÉKIN

Pékin, 30. — Des bandits venant de Mandchourie et qui avaient fait récemment leur apparition dans la région de la passe de Nankow, se rapprochent de Pékin. Ils seraient actuellement à 45 km. à l'ouest de cette ville. Plusieurs villages ont été pillés. De nombreux habitants se retirent vers Pékin.

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER EN ANGLETERRE

Carlisle, 30. — Un accident de chemin de fer s'est produit ce matin. Un train de marée est entré en collision avec un train de marchandises. 9 wagons ont déraillé, plusieurs personnes ont été blessés.

UN ODIEUX INDIVIDU MARTYRISAIT SES ENFANTS ET TERRORISAIT LEUR MÈRE

Versailles 30 — M. Berry, juge d'instruction à Versailles, vient d'inculper de mauvais traitements à enfants un journalier, Ferdinand Demonchy, âgé de 48 ans, demeurant à Saint-Nom-la-Bretèche. Cet individu, laissant sa concubine et ses deux enfants, âgés de 2 et 4 ans, sans ressources, se livrait sur eux à des violences.

Hier, vers 22 heures, rentrant ivre à son domicile, il voulut obliger son amie à lever ses deux enfants. Comme la malheureuse femme s'y refusait, elle fut brutalement frappée et menacée d'un couteau. C'est alors qu'affolée, elle se réfugia avec ses enfants chez un voisin.

L'enquête a en outre établi que les deux enfants vivaient dans un état de saleté repoussante et manquaient de nourriture.

LE MANDAT LÉGISLATIF SERA-T-IL PROROGÉ DE 2 ANS ?

Paris, 30. — M. Calmel, sénateur de la Gironde, a déposé sur le Bureau du Sénat une proposition de loi tendant à instituer pour la Chambre des députés le mandat de six ans et à l'appliquer à la législature actuelle.

M. Calmel s'attache à démontrer dans l'exposé des motifs qu'il est indispensable d'appliquer le mandat de 6 ans à la législature actuelle en raison de la gravité de l'heure.

LA DATE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1936 N'EST PAS ENCORE FIXÉE

Paris, 30. — Un journal a annoncé ce matin que le gouvernement songerait à fixer au 5 avril la date des élections législatives. Au ministère de l'Intérieur, on déclare que le gouvernement n'a pas encore eu à envisager, jusqu'ici, la date des élections législatives.

Quand le Rein va tout va !
Buvez
EVIAN-CACHAT
9381

UN DRAME DANS UNE ROULOTTE

Poitiers, 30. — Un drame s'est déroulé entre Ouse et Saint-Maur, dans une roulotte occupée par les nomades Georges Winsterstein, sa femme et son amie, la fille Marie-Anne Brun. Cette dernière lui ayant reproché d'avoir moins d'égards pour elle que pour sa femme, Winsterstein l'a frappée de six coups de couteau au visage et dans le dos.

La blessée a été conduite dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, tandis que la gendarmerie, alertée, arrêtait le coupable, qui a été déféré au Parquet.

LES PREMIERS TRAINS SPÉCIAUX EMPRUNTANT LA LIGNE RELIANT L'ALGÉRIE AU MAROC

Après leurs brillantes tournées successives en Tunisie et en Algérie, MM. Amar, Directeurs du Cirque portant leur nom, vont passer au Maroc où ils s'arrêteront à Oujda, Fez, Meknès, Port-Lyautey, Rabat et Casablanca. Notons que c'est le premier grand convoi de trains spéciaux qui empruntera la ligne de chemin de Fer, nouvellement établie, reliant l'Algérie au Maroc.

9494

PLUS DUR QUE LE DIAMANT

Budapest, 30. — Un météorite plus dur que toute matière connue a été découvert par un paysan près du lac Velence, en Hongrie.

Il a été envoyé à l'Institut géologique de Budapest et analysé. Les savants qui l'on examiné déclarent qu'il est plus dur que le diamant et des experts vont se rendre dans la région du lac Velence dans l'espoir d'en trouver d'autres spécimens.

LA TERRE A TREMBLÉ dans l'Est de la France et en Allemagne

Dans la journée d'hier, la terre a tremblé dans l'Est de la France et en Allemagne. Voici les dépêches qui nous sont parvenues à ce sujet :

Metz, 30. — Le tremblement de terre enregistré ce matin à Strasbourg, a été ressenti à Metz et dans la région vers 3 h. 40. On ne signale pas de dégâts.

Mulhouse, 30. — Deux secousses sismiques ont été ressenties, ce matin, à 3 h. 10 et à 3 h. 40. La deuxième était particulièrement violente. On ne signale pas de dégâts.

Remiremont, 30. — Le tremblement de terre enregistré à Strasbourg a été ressenti ce matin vers 2 h. 35 à Remiremont où un grondement a été perçu durant 30 secondes.

Stuttgart, 30. — Ce matin, à 4 h. 10 et à 4 h. 40, deux tremblements de terre ont été ressentis à Stuttgart et dans les environs. Les secousses ont été assez fortes pour réveiller les habitants qui, à leur grand effroi, virent les meubles se déplacer, tandis qu'un sourd grondement se faisait entendre sous terre. La première secousse a duré une à deux secondes, la deuxième de deux à trois secondes. Toutes les deux ont été ressenties également en Bavière, à Nuremberg en particulier.

AFFREUSES VOS MAINS
par les ENGELURES et les CREVASSES qu'il vous serait pourtant si facile de faire disparaître à l'aide de la POMMADE ARDAGH 5 fr. la tube. Toutes Pharm. et S. Rue Chabrol, REIMS
9518

UNE FEMME ASSASSINÉE PAR SON MARI A NANTES

Nantes, 30. — Ce matin, on découvrait, assassinée, à Nantes, Mme Migner, née Marie Philippe, 50 ans. La police, prévenue par les frères de la victime, a interrogé le mari de Mme Migner, veuf et père de deux enfants. Il s'était remarié il y a 14 ans. Migner porte à la face de nombreuses traces de coups et la police a remarqué qu'il avait lavé des vêtements pour faire disparaître des traces compromettantes. En outre, sa chemise est tachée de sang. On a rapproché ce crime des circonstances mystérieuses qui entourèrent la mort de sa première femme. Migner a été arrêté.

LE RHONE REMONTE...

Nîmes, 30. — Par suite des pluies intermittentes, le Rhône remonte. Vallabrègues est complètement inondée ; dans certains quartiers l'eau atteint deux mètres ; le ravitaillement est assuré pour aujourd'hui. Dans les environs, cinquante fermes sont isolées. La circulation est interrompue sur toutes les routes de Montfrin. On signale que le Gardon a coupé la route. A Comps, les rues sont recouvertes de 35 centimètres d'eau. A Beaucaire on s'attend encore à une crue. Le temps reste couvert.

XXe FOIRE de BORDEAUX

COLONIALE ET INTERNATIONALE
14-29 JUIN 1936

ORGANISATION des CONGRES

L'organisation de la XXème Foire de Bordeaux étant déjà très avancée, on nous prie de rappeler aux Groupements commerciaux, industriels ou corporatifs, désireux de tenir un Congrès ou une Assemblée Générale à Bordeaux en 1936, qu'ils ont tout intérêt à choisir le mois de Juin, époque de la Foire qui présente des avantages de tous ordres, conséquence de la tenue de l'importante manifestation commerciale, coloniale et internationale de Juin dont les dirigeants se mettent à leur entière disposition pour le choix d'une date.

Pour tous renseignements s'adresser aux Bureau de la Foire, place Gabriel, Palais de la Bourse (Téléph. 40.56), à Bordeaux ou aux Bureaux de Paris : 65, avenue des Champs-Elysées (Téléph. Littré 16.74) et cela, le plus rapidement possible, le nombre des jours disponibles étant naturellement limité.

UNE BOUTEILLE RÉVÈLE UNE HISTOIRE TERRIBLE VÉCUE IL Y A 151 ANS

Tokio, 30. — Des annotations inscrites sur des morceaux de bois et scellées dans une bouteille ont révélé comment 45 aventuriers japonais naufragés sont morts dans une île inhabitée, il y a cent cinquante et un ans.

Cette bouteille a été trouvée par un certain Ziakichi Fukushi, sur la plage de Hiratatomura, préfecture d'Amori, au nord de Honshu.

Ces notes ont été écrites par Chunosuke Matsuyama, le dernier survivant d'un équipage de marins japonais qui s'embarquèrent en 1784, à la recherche d'un trésor enfoui dans une île.

L'expédition comprenait 45 membres ; l'île au trésor était localisée, pour eux, « quelque part au Nord ».

Ballotté par les tempêtes, leur bateau erra à l'aventure pendant deux mois pour finalement venir s'échouer près d'une île déserte.

Les uns après les autres, les hommes de l'équipage moururent ; il ne resta bientôt plus de vivants que le charpentier du bord et Matsuyama. Jusqu'au dernier moment, celui-ci inscrivit sur des lames de bois qu'il scella ensuite dans une bouteille le récit des péripéties de cette tragique chasse au trésor. Avant de mourir, il jeta la bouteille à la mer.

MOMENTEZ-VOUS DE TRAVAIL POUR OBTENIR UN
PRÊT BIEN-ÊTRE
SIMPLE et RAPIDE sans de TOUCHER ni MANDAT POSTAL
PRÊT BIEN-ÊTRE
Envoi gratis de la formule de demande de prêt indiquant le coût exact et total des opérations. Indiquer la somme désirée : 500 à 5.000 francs.
BANQUE LE BIEN-ETRE
123 Boulevard de la Liberté — LILLE
270

UN VOLCAN BOMBARDÉ !

Londres, 30. — Des avions militaires américains laissèrent tomber hier, d'une altitude de 1.500 mètres, des bombes sur le volcan Mauna-Loa, dans l'espoir de détourner de son cours actuel la coulée de lave qui menace les sources d'approvisionnement en eau de la ville d'Hilo (Haval). La lave n'est plus qu'à 5 kilomètres de l'eau et à 30 kilomètres de Hilo qu'à sa vitesse moyenne, 45 à 60 mètres à l'heure, elle n'atteindra que d'ici quatre ou cinq mois.

Un message de New-York signale que l'expérience n'a pas donné le résultat attendu. Au contraire, le volcan répondit au bombardement par une violente éruption qui, la nuit dernière, a accru le volume de la coulée vers Hilo.

Les autorités se demandent si un second bombardement serait désirable.

DIX BLESSÉS AU COURS D'UNE COLLISION DE TRAINS EN AUTRICHE

Vienne, 30. — En gare de Lind, sur la ligne de Salsburg à Innsbruck, deux trains sont entrés en collision.

Dix voyageurs ont été blessés, dont deux grièvement.

Les deux locomotives sont entièrement détruites. Les communications, toutefois, ne sont pas interrompues.

Réveil Agricole

LES MALADIES OSSEUSES DU BÉTAIL

Depuis quelques années on voit apparaître chez les animaux d'un certain nombre de régions, des affections osseuses dites de « carence » qui semblent dues à la déficience du sol et des fourrages en principes minéraux. Ce sont surtout les bovins, et particulièrement les vaches laitières qui en sont atteints, les porcins en souffrent aussi fréquemment, tandis que les moutons et les chevaux y semblent moins sujets.

Suivant les régions et aussi suivant les espèces animales, ces maladies sont désignées de noms différents ; ici, c'est un ramollissement des os, là de l'ostéomalacie., ailleurs de la cachexie osseuse, etc., etc Les pertes subies par certains exploitants sont parfois sérieuses.

Chez les vaches laitières malades, on constate à l'origine un peu d'indolence, un appétit capricieux, puis une très grande fatigue, elles restent souvent couchées et se relèvent avec peine ; la peau s'épaissit, la bête devient fiévreuse, le poil est terne comme un peu piqué, l'état général est franchement mauvais. Comme conséquence, la production laitière baisse progressivement, au bout de quelques semaines elle n'est plus que la moitié de ce qu'elle était lorsque les bêtes produisaient normalement.

On observe chez les animaux ce que l'on appelle « le Pica », c'est-à-dire la tendance à absorber des matières non alimentaires : bois, cuir, chiffons, terre, et le besoin de lécher les murs. Les bêtes maigrissent rapidement, contractent des boiteries, des engorgements des jointures, il arrive même que les os sont d'une extrême fragilité. On cite le cas de vaches s'étant fracturées le bassin en se couchant.

Chez le porc, l'évolution de la maladie est plus rapide, elle dure quelques semaines ; l'appétit diminue, chez les jeunes la croissance s'arrête, les extrémités des membres gonflent et deviennent douloureux, les malades restent couchés.

Suivant le Professeur Moussu, les maladies osseuses du bétail doivent être attribuées à un régime alimentaire défectueux : elles sévissent en permanence dans les terres basses marécageuses, et celles où le sol et insuffisamment pourvu en acide phosphorique et en chaux.

Les techniciens qui depuis déjà quelques années étudient cette question, attachent une très grande importance au maintien d'un certain équilibre entre les proportions de phosphore et de calcium des aliments ; ils considèrent que la rupture de cet équilibre serait une des causes prédisposantes aux affections osseuses.

Pour d'autres, l'alimentation au blé dénaturé, couramment pratiquée actuellement est susceptible de déterminer de la cachexie osseuse chez les vaches laitières, si l'on ne complète pas leur ration par l'apport d'aliments azotés et riches en chaux.

Cette observation mérite de retenir l'attention des éleveurs, on peut en effet se demander si l'utilisation d'importantes quantités de blé dénaturés dans la ration de divers animaux, n'est pas en étroite relation avec la recrudescence des maladies osseuses. Le phosphore est en suffisance quantité dans le blé, mais le calcaire fait en partie défaut. Il est courant de constater que les vaches nourries exclusivement avec les produits du blé — farines, balles, sons — donnent des veaux atteints de tares physiologiques — oécité, boiteries, convulsions, etc. — uniquement dues à une trop faible proportion de chaux dans le sang.

De même, l'ostéomalacie se montre chez les animaux qui reçoivent de trop grandes quantités de pulpes, de drèches, de menues pailles, et dans les exploitations où l'abreuvement se fait avec des eaux de citernes ou des mares exclusivement alimentées par des eaux de pluie ne contenant que fort peu de sels calcaires.

De cet exposé, il résulte que le rachitisme du bétail a pour origine tantôt la déficience du sol et des aliments en acide phosphorique, tantôt leur déficience en chaux.

D'après de récentes recherches, la modification de la composition des os dans les affections osseuses semble due également à une insuffisance de certains principes, les *vitamines* que l'on désigne par les lettres A et D.

La *vitamine A* ou vitamine de croissance, semble jouer un rôle important dans la nutrition minérale ; elle existe dans le fourrage de bonne qualité. Lorsqu'elle manque, l'assimilation du calcium et du phosphore s'opère difficilement.

La *vitamine D*, antirachitique, préside à la croissance et à l'entretien du squelette, elle se rencontre dans les herbes vertes.

Il arrive que cette vitamine soit en quantité insuffisante dans les prairies négligées. Les grains de céréales, le lait écrémé en contiennent pas ou peu.

Suivant Simonnet, la plupart des aliments naturels sont déficients en vitamines D, mais en pratique, ajoute-t-il, cette substance est inutile si l'animal vit au pâturage, ou est logé dans des étables vastes, bien aérées, et exposées à la lumière solaire directe.

Le savant Hart pense que le rachitisme est un produit de la civilisation moderne, il a son origine dans la néfaste habitude que 'on a dans nombre de fermes d'enfermer les animaux, surtout les porcs.

Il est remarquable également, que les années sèches, le rachitisme est fréquent, pour la raison que le fourrage, les herbes des prairies sont indigents en chaux et en acide phosphorique.

Importances des matières minérales dans la nourriture du bétail

Le lait renferme une forte proportion de chaux et d'acide phosphorique, en conséquence, les vaches laitières doivent trouver ces principes dans leurs aliments Les éleveurs ont souventes fois, observé, que les riches pâturages où paissent les bêtes d'engrais conservent leur fertilité pendant de longues années, avec le minimum de soins.

Par contre, les pâtures où sont placées les vaches laitières s'épuisent très vite ; il est indispensable si l'on veut maintenir leur productivité de renouveler chaque année les apports d'engrais azotés et phosphatés et de chauler tous les trois ou quatre ans.

L'un des meilleurs fourrages pour les bêtes à lait, est le foin de luzerne, qui semble indispensable pour maintenir une production laitière élevée, à défaut les autres légumineuses, à la condition d'avoir été bien récoltées, peuvent le remplacer.

Bien souvent on entend dire, que les bêtes, il y a une trentaine d'années étaient moins exigeantes, ceci s'explique, car à cette époque elles ne fournissaient que 7 à 8 litres de lait par jour en moyenne. Aujourd'hui, les sujets produisant une moyenne de 12 à 15 litres ne sont pas rares, il convient donc de les alimenter en conséquences et particulièrement de veiller à ce que la chaux et l'acide phosphorique existent en suffisante quantité et en rapport convenable dans les rations alimentaires.

Alors que les betteraves, les pulpes, les drèches, le foin des prairies tourbeuses sont très pauvres en acide phosphorique et en chaux et que les grains de céréales, le son, les tourteaux de lin et d'arachide sont riches en acide phosphotique, mais pauvres en chaux, les foins de luzerne, de trèfle, de sainfoin, le foin des bonnes prairies, les tourteaux de Sésame sont à la fois riches en chaux et en acide phosphorique.

Le préjugé que l'herbe pousse toute seule est malheureusement toujours répandu. Les agriculteurs doivent veiller à utiliser pour la production de l'herbe et des fourrages, des fumures complémentaires et bien équilibrées. C'est à cette seule condition qu'ils préviendront la cachexie osseuse et qu'ils pourront viser à l'amélioration progressive de leur bétail.

C'est simplement par l'assainissement du sol et l'apport raisonné des engrais phosphatés et des amendements calcaires que l'on a pu transformer radicalement des régions entières comme la Bretagne, le Limousin et la Sologne, pour ne citer que les plus caractéristiques.

Dans un rapport sur la question, M. Douon, ex-directeur des Services agricoles du Loiret, signale que les vaches de race normande exploitées dans son département en 1888, pesaient 350 kilos et donnaient 1.800 litres de lait en moyenne ; elles pèsent maintenant 450 à 500 kilos et fournissent 2.500 litres de lait ; la mortalité est tombée de 15-20 p. % à 2-2.50 p. %. Ceci dû à l'emploi régulier et généralisé des engrais phosphatés et calcaires sur les pâtures et les terres de labour.

LABOR.

CONSEILS AUX AVICULTEURS

CONSEILS AUX AVICULTEURS LES ŒUFS A FAIBLE COQUILLE OU HARDES CHEZ LE PIGEON

Les œufs hardés ne se présentent pas aussi souvent chez le pigeon que chez la poule. La plupart du temps la cause de cet accident se trouve dans un manque d'exercice et dans une nourriture défectueuse.

Lorsque le pigeon est en liberté, il trouve assez de calcaire pour former la coquille de ses œufs et même si cela n'est pas, il en tire une certaine quantité des grains qu'on lui donne.

Si un pigeon pond des œufs hardés, il faut le retirer du pigeonnier et l'isoler pendant quinze jours, le mettre à la diète, c'est-à-dire lui donner seulement matin et soir environ 10 grammes de bon froment, rien de plus, et de l'eau fraîche distribuée aussitôt après le repas du froment et retirée ensuite.

Mettre à sa disposition, en permanence, un mélange de : sable, petit gravier, coquilles d'œufs, écailles d'huîtres, charbon de bois et sel, le tout écrasé assez finement.

Placer le pigeon dans une case, en plein air, si possible au soleil. On pourra faire suivre le même traitement par le mâle, mais séparément. Le nid du couple sera fermé dans le colombier ou la volière, pour que d'autres ne se l'approprient pas.

Après la cure, on les remettra au pigeonnier, dans leur case, le soir de préférence. Ce sera pour eux une grande joie et 10 jours après, le premier œuf, bien formé, verra le jour.

Si ce traitement ne réussit pas, il faut supprimer la femelle sans hésitation, car dans ce cas la cause doit être cherchée dans une affection des voies génitales à laquelle il est impossible de remédier.

LA PRODUCTION DE LA CHEVRE

Dans ses différents écrits, M. Ch. DEHAYES le sympathique président de la Société Caprine de France prouve que la chèvre est de beaucoup plus productive que la vache.

La chèvre dit-il, nous donne du lait, du beurre, du fromage, de la viande, du cuir et du poil. Elle a la même valeur économique que la vache ; malheureusement on l'appelle la vache du pauvre et de ce fait elle a été dépréciée bien à tort.

Au point de vue bénéfice, elle est de beaucoup supérieure à la vache et doit avoir sa place chez tous ceux qui possèdent un coin de jardin.

Bien sélectionnée, toute proportion gardée, elle donne bien plus de lait que la vache, c'est la plus forte laitière, elle est d'un entretien bien plus économique que toute autre.

La ration journalière d'une chèvre doit être représentée par 8 à 7 % de son poids, c'est-à-dire 10 kgr. d'herbe verte ou son équivalent 3 kgr. de foin sec par jour.

Une bonne chèvre de race pure sélectionnée, peut donner de 800 à 1.000 litres de lait par an, vendu à 1.50 bien que sa valeur soit supérieure, ce qui représente au minimum 1.200 francs.

Une chèvre coûte à nourrir environ 1 fr par jour, en se basant sur la ration suivante :

0 k. 100 Croûtes de pain.....	0.20
0 k. 100 Tourteau arachide.....	0.08
0 k. 125 Son	0.115
0 k. 300 Paillettes de soya.....	0.24
0 k. 600 Foin	0.36
Soit par jour.....	0.995

et par an 365 francs.

Comme forte laitière nous ne pouvons pas trouver mieux que notre race autochtone des Alpes : L'Alpine.

Les soins d'entretien donnés à la chèvre entrent beaucoup dans l'abondance de sa production laitière, de même que ses origines ! c'est pour cela que nous conseillons toujours de bien se renseigner auprès des clubs caprins de la vallée des Rotours et de Saint-Just.

L'assemblée les a ratifiées à l'unanimité.

Voici donc le texte que M. Thellier a immédiatement déposé sur le bureau de la Chambre des Députés :

1° Proposition de résolution tendant à interdire de proposer au marché français les blés dénaturés provenant du stock de l'Intendance.

Le gouvernement vient d'organiser, par décret, l'exportation des blés sains du stock de sécurité.

Il a prévu aussi la dénaturation des dits blés impropres à la consommation humaine.

Mais la dénaturation éventuelle de partie des blés du stock de sécurité risquerait de provoquer un nouvelle effondrement des céréales secondaires, notamment des avoines, si ces blés dénaturés étaient alors proposés au marché intérieur.

Tel était, au surplus, le vœu de la loi de décembre 1934, qui interdisait en France l'emploi des blés provenant du stock de sécurité.

Aucune équivoque ne doit subsister à cet égard.

« La Chambre des députés invite le gouvernement à interdire la mise en vente ou l'emploi en France des blés dénaturés en provenance du stock de sécurité ».

2° Proposition de résolution tendant à interdire l'entrée des blés exotiques dans les colonies françaises.

L'importance des excédents de blés sur le marché français a justifié l'interdiction d'importation des blés exotiques.

L'aménagement du marché colonial et de ses rapports avec la métropole commande la même mesure pour les colonies.

BLÉS DÉNATURÉS

Le Blé contient beaucoup d'amidon mais seulement 16 % de matière azotées. Il faut donc, pour obtenir un aliment rationel, les mélanger à un produit riche en matières azotées.

Les EXTRAITS DE SOYA marque « H.N. » qui en contiennent 48 %, sont tout indiqués pour cet usage, et leur présentation en grumeaux s'y prête facilement.

Également recommandés pour les VACHES LAITIERES et l'Elevage des PORCS.

Demandes Notices et échantillon aux HUILERIES DU NORD, Service R., à LOMME (Nord).
9367

leur des élevages ayant des chèvres à céder.

Pour qu'une chèvre soit une forte laitière il faut non seulement la choisir issue d'une chèvre de race pure, mais surtout d'un bouc d'origine connue, dont la mère était une forte productrice de lait, car c'est par le bouc que les qualités laitières sont transmises aux chevrettes. Il faut n'employer comme géniteurs que des sujets de premier ordre, âgés de plus d'un an et en parfait état de santé.

Nous avons vu des chèvres qui, recevant une alimentation étudiée donnent cinq et six litres de lait, mais, changées d'étable ou l'alimentation n'était plus la même, tomber à 4 litres et même au-dessous.

Malgré les dires de certains théoriciens en chambre, qui prétendent que la chèvre doit être tenue en stabulation, nous sommes absolument contre cette manière de voir : ce mode d'élevage est contraire au caractère nerveux de la chèvre qui demande de l'air, de l'espace et pouvoir développer sa nature vagabonde.

La stabulation ne peut donc être envisagée que pour l'habitant de la ville qui ne dispose que d'un espace très restreint et qui désire se procurer un lait sain et vivifiant. — Paul DUBUS.

Nourrissez vos poules au 89 fr 100 k. logés fco GLUCAMOS VUYLSTEKER, 49, r de Rome Roubaix
429

EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE DE DOUAI

La Xe Exposition Nationale d'Aviculture organisée par le « Club des Aviculteurs et Eleveurs amateurs du Douaisis » sera d'une intérêt tout particulier en raison du grand nombre des inscriptions reçues jusqu'alors et de la valeur des élevages en compétition.

Cette manifestation se fera à l'Hippodrome municipal de Douai et sera ouverte au public le samedi 11 janvier de 13 h. à 18 h. et le dimanche 12 de 8 h à 17 h. 30.

PAS DE BLÉ D'INTENDANCE SUR LE MARCHÉ

Une importante réunion des Sociétés d'Agriculture du Nord de la France et de l'Ile de France s'est tenue au Sénat, en présence de nombreux parlementaires.

Les représentants des Associations agricoles ont souligné la difficulté de résorber les excédents de blé pesant sur le marché et ont examiné la répercussion des décrets-lois sur l'écoulement des stocks.

Après rapport de M. Hallé, de l'A. Cr. P.B., ils ont poursuivi la discussion relativement aux blés de l'Intendance, à l'admission temporaire et aux importations de céréales étrangères dans nos colonies.

Comme conclusion pratique des débats, M. Thellier, député du Pas-de-Calais a pris l'initiative de proposer à l'assemblée le texte de deux résolutions tendant à la défense des cultivateurs français. Ses propositions ont recueilli l'adhésion des parlementaires présents.

Avec lui, elles ont notamment été signées par MM. Desprez-Potié, Appourchaux, Tillie, de Diesbach, Parmantier, Bacquet, Talliandier, Delsart, Coache, René Faure, Canda, Deligne, Decréquy,

LA COMMISSION DES DOUANES REFUSE L'ADMISSION TEMPORAIRE DES BLÉS CANADIENS

La commission des douanes et des conventions commerciales de la Chambre a examiné le projet de loi tendant à l'approbation du protocole additionnel à l'arrangement commercial franco-canadien.

Le président et plusieurs membres de la commission ont élevé des objections au sujet de l'article 7 qui lie l'octroi de certaines concessions de la part du Canada au maintien du régime actuel de l'admission temporaire des blés en France.

Pour cette raison, tout en approuvant les clauses tarifaires de l'accord, la majorité de la commission a rejeté la ratification de la convention.

La commission a chargé son président de demander au gouvernement de négocier avec le Canada afin que puissent être maintenues en vigueur toutes les autres dispositions de l'accord, à l'exclusion de l'article 7.

LES SANCTIONS CONTRE L'ITALIE

« La Feuille d'Informations agricoles », organe de la Fédération Nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles, reproduit un article ainsi intitulé, extrait de « La Défense Paysanne de la Corrèze », du 30 Novembre, que dirige M. le Sénateur Joseph Faure, président de l'Assemblée permanente des Présidents de Chambre d'Agriculture :

« Une cinquantaine de nations sur cinquante-huit siègeant à Genève, ont décidé — comme on sait — d'appliquer des sanctions économiques contre l'Italie, déclarée à l'unanimité en rupture de pacte par le Conseil de la Société des Nations, depuis son invasion de l'Ethiopie.

« Ces sanctions jouent depuis le 18 Novembre dernier, et la France compte parmi les Nations « sanctionnistes » c'est-à-dire parmi celles qui ont rompu les relations commerciales avec l'Italie pour un très grand nombre des principaux produits, normalement échangés.

« Nous n'avons pas à prendre parti ici pour ou contre les sanctions, la question est trop délicate, c'est au Gouvernement d'agir comme il convient pour assurer le respect de la signature donnée et conserver en même temps des amitiés précieuses.

« Tout ce que nous demandons, nous paysans, qui avons connu mieux que tous autres les horreurs de la guerre, c'est le maintien à tout prix de la paix.

« Mais nous nous indignons de voir que par erreur, ou dans des buts peu reluisants, on vienne « bourrer le crâne » aux populations rurales et les affoler — ce qui est de nature à provoquer la baisse — en faisant ressortir que la cessation de nos produits agricoles à l'Italie sera catastrophique pour nos campagnes.

« La vérité la voici :

« Nous avons vendu à l'Italie, l'an dernier, pour 113.529.000 francs de produits agricoles de toutes sortes, et l'Italie nous en a fourni pendant le même exercice 1934, pour 271.776.000 francs, dont 45.303.000 francs de fruits de table, 4.789.000 francs de vins, 12.723.000 francs de viandes salées et charcuteries, 30 millions de fromages, etc., etc...

« C'est donc un excédent d'importation en France de produits agricoles italiens, dépassant de 158 millions nos ventes de produits agricoles français en Italie, ce qui a lourdement pesé sur les cours de notre pays.

« Mais ce n'est pas tout. L'Italie était un des principaux fournisseurs de fruits de légumes, de vins, etc... d'un très grand nombre de nations aujourd'hui « sanctionistes » à l'égal de la France, telles que l'Angleterre, la Belgique, le Danemark, la Hollande, etc., qui ne lui prennent plus rien, d'où possibilité pour notre pays — géographiquement bien situé — de reprendre la place qu'il occupait autrefois sur leurs marchés, dont il avait été plus ou moins évincé.

« Rien n'est éloquent comme les chiffres et nous donnons ceux-ci à méditer pour réduire à néant les exposés tendancieux de gens sans doute de bonne foi, mais mal renseignés ».

CONTRE les maladies infectieuses, employer le CURAZOL, de R. MARTIN, à Feignies. (V. plus loin aux annonces)
'06

CASÉINE ET LAINE ARTIFICIELLE

M. Georges Ray, chef de service à l'Institut International de Rome fait connaître dans une note que publie « L'Agriculture Pratique » qu'un ingénieur italien Antonio Feretti vient de faire une découverte que l'on peut qualifier de sensationnelle.

En partant de la caséine, M. Ferretti est parvenu à tréparer de la laine synthétique (lana sintética), qu'il serait plus pratique d'appeler laine artificielle, en attendant qu'on la désigne d'un nom spécial, comme l'a fait pour la soie artificielle, baptisée « rayonne ».

Les déclarations faites par l'inventeur qui a fabriqué divers échantillons très réussis de laine de caséine, permettent de fixer les grandes lignes de la méthode suivie.

On utilise comme matière première le lait écrémé tel qu'il sort de l'écrémeuse, c'est-à-dire ne contenant plus que très peu de matière grasse (0.10 à 0.15 environ). On provoque la coagulation du lait écrémé par addition d'acide sulfurique. La caséine séparée du sérum est ensuite lavée et pressée; on peut alors l'utiliser directement à l'état humide ou la conserver par séchage.

Pour l'obtention de la laine artificielle la caséine est traitée par des plustifiants sur la nature desquels l'inventeur garde naturellement la plus stricte réserve.

La caséine solubilisée, puis mûrie est passée dans une filière, pour l'obtention de fils rendus ensuite solides par trempage dans des bains appropriés; on sèche ensuite les fils.

Le tissage des fils dit M. Ray, a permis dernièrement de présenter des tissus de laine artificielle, ayant indépendamment de leur remarquable uniformité des qualités voisines de ceux de laine naturelle, les deux produits (qui sont d'origine animale) accusant une teneur en azote d'environ 15 %.

Au point de vue du rendement, on peut dire qu'un hectolitre de lait écrémé donne 8 kilos de laine artificielle, prête pour le tissage.

Cette découverte poursuit M. Ray est importante pour l'Italie au moment où des sanctions économiques oblige le pays à utiliser au maximum ses propres ressources. L'Italie importait jusqu'ici de 27 à 30 millions de kilogrammes de laine lavée pour compléter sa propre production de 12 à 13 millions de kilogrammes.

Il s'agit d'un nouveau textile, sans doute, mais sa fabrication est susceptible de prendre une place aussi importante que celle occupée sur le marché mondial par la ragonne. De sorte qu'il est prudent d'envisager dès maintenant les répercussions qu'aura la nouvelle industrie de la laine de caséine sur la production laitière en général et sur l'élevage des ovins et des ovins.

Comme corallaire, la fabrication sur une grande échelle de la laine artificielle, déterminera une augmentation correspondante de la production beurrière.

L'ACHAT DES BOVINS SUSPECTS

La commission départementale chargée de l'achat des bovins suspects dans la limite des crédits destinés à l'assainissement du marché a fonctionné dans le Nord depuis plusieurs semaines et a pu retirer du marché un certain nombre de bêtes en mauvaise condition. Celles-ci sont pesées, abattues et la viande est dénaturée, le tout aussitôt après l'achat. Le dénaturant employé est le pétrole. Les bons de paiement sont réglés sans délai par le percepteur.

La commission est présidée par M. Riez, le très sympathique et diligent directeur des services vétérinaires, assisté de M. J. Caudrelier, ancien cultivateur, et M. Sévenard, secrétaire administratif. Elle a réalisé sa mission avec promptitude et déjà « supprimé » 116 ovins, payés au prix moyen de 0 fr. 85 le kilo.

Une Foire aux bestiaux, de la Noël, s'est déroulée hier, au Bourg de Licques

Deux aspects caractéristiques de la Foire de LICQUES : *à gauche, la présentation d'un porcelet à quelques acheteurs ; à droite, un groupe de chevaux attendant un acquéreur.*

La traditionnelle Foire aux bestaux de *Licques*, dite de la « Noël », qui a lieu ordinairement le 29 décembre, s'est exceptionnellement tenue hier matin, lundi, la date du 29 coïncidant avec un dimanche.

Une foule énorme se pressait dès les premières heures de la matinée, place du Haut, à proximité de la nouvelle salle des fêtes en cours d'édification.

Parmi les visiteurs, on remarquait notamment MM. DONJON DE St-MARTIN conseiller général et Gaston PARMENTIER, maire de la bourgade.

La traditionnelle Foire aux bestaux de *Licques*, dite de la « Noël », qui a lieu ordinairement le 29 décembre, s'est exceptionnellement tenue hier matin, lundi, la date du 29 coïncidant avec un dimanche.

Une foule énorme se pressait dès les premières heures de la matinée, place du Haut, à proximité de la nouvelle salle des fêtes en cours d'édification.

Parmi les visiteurs, on remarquait notamment MM. DONJON DE St-MARTIN conseiller général et Gaston PARMENTIER, maire de la bourgade.

Les cours d'une façon générale étaient plutôt en hausse.

LES COURS

Voici d'ailleurs les cours enregistrés : 40 vaches en état de gestation de 1.500 à 2.000 fr. ; 50 génisses en état de gestation de 1.500 à 1.800 fr. ; 25 pouliches autenoises de 1.800 à 2.000 fr. ; 40 vaches laitières de 1.000 à 1.200 fr. ; 35 poulains laitrons de 800 à 1.000 fr. ; 28 veaux de un an de 500 à 600 fr. ; 35 porcs coureurs de 80 à 120 fr. ; 150 porcelets de 40 à 70 fr.

Echos et Informations

LE RENDEMENT DES BETTERAVES SUCRIERES

Sans atteindre ceux de l'an dernier, les rendements en poids des racines sucrières sont, cette année, relativement satisfaisants.

La moyenne pour toute la France serait de 29.000 kilogrammes environ à l'hectare, contre 34.700 l'an dernier.

La densité, faible au début des arrachages s'est ensuite relevée : elle serait de 8° 5 pour la Somme,